



CHAMBRE DE COMMERCE

DE LA RÉGION
DE TORONTO



Mémoire prébudgétaire fédéral 2017

Août 2016

First Canadian Place
77, rue Adelaide Ouest, bureau 350
Toronto (Ontario) MSX 1C1
416-366-6811
bot.com

LA CHAMBRE

Fondée en 1845, la Chambre de commerce de la région de Toronto (la Chambre), soit celle de la plus grande agglomération urbaine du Canada, établit des liens entre plus de 12 000 membres et 250 000 professionnels des affaires de la région de Toronto. La Chambre joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie et de la compétitivité mondiale du plus grand centre urbain du Canada.

RÉSUMÉ

Notre mémoire sur le budget de février 2016 ciblait des questions importantes se rapportant au budget et attirait l'attention sur d'autres préoccupations économiques primordiales. Le présent mémoire revient sur de nombreuses de ces préoccupations dans des secteurs où les progrès du gouvernement fédéral sont encore préliminaires.

La Chambre demande au gouvernement fédéral (le gouvernement) d'agir dans quatre principaux secteurs, qui sont présentés ci-dessous.

- **Talents** : Le Canada doit agir pour créer des talents et veiller à ce qu'ils demeurent au pays, et attirer des travailleurs étrangers talentueux dans le but de favoriser la croissance des entreprises canadiennes.
- **Commerce** : Le Canada doit renouveler ses politiques et ses programmes afin d'aider les petites et les moyennes entreprises à exporter plus massivement dans les marchés mondiaux. Les accords commerciaux visant à ouvrir le marché national et le marché international peuvent contribuer à l'atteinte de cet objectif.
- **Transports** : Le gouvernement a établi de solides bases pour réaliser des progrès en ce qui concerne l'infrastructure stratégique et urbaine. Cependant, des problèmes majeurs persistent.
- **Équilibre budgétaire** : Nous réaffirmons notre conviction selon laquelle la prise de mesures dès maintenant dans l'objectif d'améliorer l'équilibre budgétaire au cours des prochaines années aura pour effet d'accroître la compétitivité générale du Canada à long terme, particulièrement en fonction des risques régionaux et internationaux menaçant la stabilité économique.

Talents

Les membres de la Chambre sont heureux de voir que le gouvernement a abandonné son projet d'imposer les options d'achat d'actions, qui aurait pu nuire grandement à la capacité du Canada de conserver les talents et d'en attirer de nouveaux dans l'écosystème international des entreprises en démarrage du secteur de la technologie. Cependant, des obstacles nuisent toujours à l'attraction de travailleurs qualifiés et de talents. Par exemple, les réformes controversées apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires n'ont pas permis d'atteindre le juste équilibre et ont créé des problèmes dans le secteur des finances, le secteur de la technologie et d'autres secteurs économiques importants de Toronto. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires doit faire l'objet d'une autre révision afin de parvenir à un équilibre.

Le gouvernement a également affirmé clairement que la politique en matière d'innovation serait une composante essentielle du budget de 2017. Afin de promouvoir l'innovation, il importe, pour le milieu des affaires, d'adopter une solution fondée sur des principes. Trop souvent, dans le cadre d'un « programme d'innovation », les gouvernements octroient différentes subventions, puis déclarent que les investissements en soi constituent une preuve de progrès. La Chambre espère mobiliser le gouvernement dans les prochains mois afin qu'il fasse la promotion de paramètres précis et à long terme permettant de mieux évaluer si les initiatives relatives aux politiques en matière d'innovation fonctionnent réellement.

En outre, si le gouvernement estime qu'il est nécessaire d'octroyer directement des subventions à des entreprises en particulier ou à des entreprises en démarrage dans les secteurs de l'innovation, nous demandons instamment aux ministères pertinents de se pencher sur d'autres solutions. Si le gouvernement tient à fournir directement des fonds, il doit :

- examiner des solutions qui permettraient d'accorder des fonds publics équivalents aux fonds versés par des anges privés ou aux placements de capital de risque dans l'objectif d'instaurer une discipline de marché encadrant les choix effectués;
- examiner les modèles utilisés ailleurs dans le monde qui exigent que toute mesure d'aide soit soumise à une concurrence transparente et ouverte;
- examiner l'utilisation de placements passifs en actions au lieu de prêts ou de subventions non remboursables afin qu'il existe une récompense éventuelle correspondante aux risques liés à l'utilisation des fonds publics.

Par-dessus tout, comme solution de rechange à toutes les solutions énumérées ci-dessus, les investissements de haut niveau sont préférables à la « sélection de gagnants et de perdants ». Le gouvernement peut accorder la priorité à l'établissement de partenariats en matière de recherche et à la

capacité de commercialisation des institutions publiques, et il devrait le faire. Il devrait modifier les politiques afin de réduire les coûts et les obstacles nuisant au lancement d'une entreprise et participer à des recherches ou faire des investissements précoces. Ces politiques devraient être axées sur des groupes d'entreprises importants, et non sur des entreprises individuelles, et ces groupes devraient comprendre des forces stratégiques pour le Canada, comme le secteur de l'aérospatiale, les technologies de services, la transformation des aliments et les sciences de la vie.

Enfin, dans le budget de 2016, le gouvernement a lancé un nouveau fonds destiné à soutenir les investissements stratégiques dans l'infrastructure des établissements postsecondaires. La portée de ce programme pourrait être élargie afin de comprendre une aide pour les infrastructures techniques ne se limitant pas au secteur postsecondaire traditionnel au cours des prochaines années. Les projets visant à améliorer la capacité de stockage de données au Canada, la capacité à large bande et les laboratoires à l'extérieur des campus destinés à la recherche dans certains domaines, comme le génie civil, la fabrication de pointe et la construction lourde, devraient être admissibles à ce financement.

Commerce

Le budget de 2016 a abordé à maintes reprises des questions qui préoccupent également la Chambre quant à la capacité d'exportation que doivent avoir les petites et les moyennes entreprises. Grâce au lancement réussi de son programme d'accélérateurs commerciaux, la Chambre dirige les efforts visant à inciter les petites et les moyennes entreprises de la région de Toronto à être prêtes à exporter. Jusqu'à maintenant, 66 entreprises de la ville et de la région de Toronto ont réussi le programme, et nous avons comme objectif d'offrir des services à 1 200 entreprises au cours des 3 prochaines années pour contribuer à une augmentation des recettes d'exportation de plus de 500 millions de dollars. D'autres chambres de commerce collaborent actuellement avec la Chambre et nos partenaires privés afin de reproduire ce modèle dans d'autres villes canadiennes. La Chambre prend également des mesures dans l'objectif d'améliorer les importations et la capacité d'investissement dans notre région grâce au World Trade Center Toronto, inauguré depuis peu.

Ces initiatives pourraient être plus efficaces si le gouvernement favorisait l'établissement de liens directs entre ces initiatives et d'autres initiatives commerciales canadiennes en cours, peut-être par l'intégration de dirigeants commerciaux au sein de programmes du secteur privé.

À l'extérieur du contexte particulier du budget, les politiques commerciales sont essentielles à notre survie sur le plan budgétaire et économique. Compte tenu de la petite taille de son marché national, le Canada dépend plus que tout autre pays du G7 des accords commerciaux pour avoir accès aux marchés

étrangers.

Ci-dessous se trouvent des observations formulées dans cette optique.

1. La Chambre continue d'appuyer le **Partenariat transpacifique** et l'**Accord économique et commercial global** avec l'Union européenne. Nous demandons encore au gouvernement d'exercer des pressions afin d'adopter rapidement ces deux accords, même si des risques de nature politique pourraient retarder ou empêcher leur ratification dans d'autres pays.

- Si l'un ou l'autre des accords suscite des objections, le gouvernement devrait circonscrire ces objections de toute urgence et chercher à y répondre séparément de façon à éviter de mettre en danger l'accord même.
- Le respect de ces accords, en prévision de leur ratification par nos partenaires, peut aider des secteurs vulnérables à long terme, car il accélérera les efforts que déploient les entreprises pour se préparer à la concurrence internationale.
- Il importe que le Canada ratifie rapidement des accords commerciaux négociés, même avant que ne le fassent d'autres pays (y compris les États-Unis). La ratification enverra un signal fort aux partenaires commerciaux éventuels qui pourraient être ciblés comme participants à des négociations bilatérales ou multilatérales ultérieures. Le Canada ne fait pas partie des principaux marchés commerciaux selon les normes mondiales. Nous demeurerons un acteur principal des négociations commerciales si nous indiquons clairement que nous faisons partie des partenaires commerciaux les plus dynamiques, engagés et enthousiastes.

2. Dans notre mémoire de février 2016, nous avons soulevé le problème sous-estimé du **commerce interprovincial**. Les membres de la Chambre sont heureux de voir que le ministre Navdeep Bains fait preuve de leadership, ce qui était plus que nécessaire, pour les provinces afin de régler ce problème important. Cependant, il est encore possible d'améliorer la transparence du contenu de l'accord. La Chambre croit que tout accord final ne devrait comprendre aucune exemption considérable pour un quelconque secteur et la possibilité que ce soit le cas continue de la préoccuper.

Pour prouver de façon crédible que nous avons l'objectif de faire participer le Canada au libre-échange, nous devons d'abord assurer le libre-échange au sein du Canada. La Chambre encourage le gouvernement du Canada à continuer d'exercer des pressions pour assurer la reconnaissance simple et mutuelle des différents régimes interprovinciaux de réglementation ou de délivrance de permis, dans la mesure du possible, même après la mise en œuvre d'un accord commercial national interne préliminaire, si un tel accord est annoncé.

3. Enfin, la Chambre demande au premier ministre et aux ministres fédéraux **de faire preuve de leadership et de défendre ainsi fermement et publiquement le libre-échange**, tant à l'échelle nationale qu'internationale. De plus en plus de dirigeants politiques du monde entier accordent une très grande importance au libre-échange dans leurs discours, et les deux candidats à la présidence des États-Unis se sont prononcés en faveur de la renégociation du Partenariat transpacifique. Toute instabilité dans le système des accords commerciaux internationaux entraîne un risque élevé pour les secteurs de l'économie canadienne dépendant de l'exportation, et les dirigeants canadiens devraient parler des avantages du commerce dès qu'ils en ont l'occasion.

Transports (stratégique)

Dans son dernier budget, le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle enveloppe budgétaire consacrée aux infrastructures afin de soutenir les projets destinés à accroître notre capacité commerciale dans les principales zones frontalières et aux points névralgiques du transport, conformément aux demandes formulées par la Chambre et d'autres organismes dans l'objectif de régler ce problème. Cette année, au cours du deuxième sommet de la Chambre sur l'aviation, des dirigeants du secteur aérien du Sud de l'Ontario ont indiqué que les aéroports régionaux devaient manifestement se spécialiser en prévision de la demande occasionnée par le nombre excessif de passagers. En 2043, l'aéroport international Pearson devrait accueillir plus de 90 millions de passagers bien que sa capacité prévue s'élève seulement à 70 millions.

Divers obstacles pratiques et juridiques limitent la capacité des aéroports à travailler en collaboration et à se faire concurrence. Dans ce secteur, le gouvernement peut faire un grand changement pour l'économie de la région de Toronto s'il utilise cette nouvelle enveloppe budgétaire consacrée aux infrastructures pour aider les aéroports régionaux à se spécialiser selon les besoins.

Transports (transport en commun)

Le transport en commun est une ressource fondamentale pour notre économie de services. Metrolinx, GO Transit, la Toronto Transit Commission et d'autres entreprises de transport en commun permettent chaque jour à des millions de Canadiens qualifiés de se rendre à leur travail et de rentrer chez eux. Le gouvernement sait, tout comme la Chambre, que les grandes villes canadiennes sont une génération derrière d'autres grandes villes du monde en ce qui a trait à la construction et à l'exploitation de systèmes modernes de transport en commun.

L'an dernier, le gouvernement a fait des annonces importantes, ici, dans la région de Toronto, et ailleurs. Les membres de la Chambre ont acquis beaucoup de connaissances lorsqu'ils ont participé, aux côtés du ministre Amarjeet Sohi, à une table ronde sur l'infrastructure. La Chambre applaudit les progrès réalisés par le gouvernement dans ce dossier, particulièrement sa décision d'octroyer des fonds considérables pour la réparation et l'entretien des infrastructures. Cependant, d'autres réformes pourraient être entreprises afin de perfectionner la stratégie du gouvernement.

- Il existe encore un risque important que des facteurs politiques retardent le versement des fonds aux projets lorsque le gouvernement commencera à se concentrer sur les nouvelles constructions, et non plus sur les réparations. Le gouvernement devrait diriger des politiques visant à « assurer » le versement de fonds en provenance de tierces parties pendant la conception des projets, puis à accélérer l'approbation des projets, le cas échéant.
- Les villes comme Toronto risquent encore de dépasser leurs propres limites d'endettement si elles versent des fonds équivalents aux fonds fédéraux et provinciaux. Il convient de réformer le modèle de financement tripartite traditionnel. Le gouvernement devrait au moins élargir son nouveau principe (positif) consistant à offrir 50 % du financement des projets pour couvrir une plus grande partie de ses programmes d'infrastructures.
- Enfin, très peu de détails ont été publiés au sujet du projet de **Banque de l'infrastructure**. Les membres de la Chambre provenant du secteur des infrastructures estiment qu'une banque de l'infrastructure peut constituer un outil important pour faire la promotion de la cohérence et des pratiques exemplaires dans le domaine des finances et de la gestion de la construction lourde, particulièrement en raison du fait que de nombreuses municipalités lancent des appels d'offres pour des projets d'une façon qui empêche l'application de ces pratiques exemplaires dans le secteur de la construction publique.

Politique budgétaire

Dans son mémoire sur le budget fédéral de 2016, la Chambre a demandé au gouvernement de limiter ses dépenses afin de respecter ses engagements en matière de déficit.

En fait, le budget de 2016-2017 comportait seulement un énoncé général selon lequel l'augmentation de la croissance simplifierait l'atteinte de l'équilibre budgétaire dans les années à venir. Bien que les membres de la Chambre reconnaissent que le gouvernement actuellement au pouvoir a demandé explicitement le mandat de soutenir des dépenses déficitaires dans l'objectif de stimuler l'économie, il a

également fondé ce mandat sur la promesse d'atteindre l'équilibre budgétaire à moyen terme. Les plans de stimulation économique à court terme n'auraient pas dû empêcher le gouvernement de se fixer clairement comme objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire à moyen terme. En outre, bien que le gouvernement ait affirmé que sa stratégie consiste à utiliser les dépenses déficitaires pour stimuler l'économie, de nombreuses nouvelles dépenses promises n'étaient de nature ni stratégique ni stimulante.

Dans cette optique, nous demandons encore au gouvernement de prendre les mesures suivantes :

- examiner systématiquement les programmes afin d'établir s'ils sont inefficaces, et, le cas échéant, prendre immédiatement des mesures dans l'objectif de mettre fin à ces programmes, d'en diminuer l'envergure ou de les réutiliser à d'autres fins. Il faut compter des mois, voire des années, pour réaliser des économies grâce à la monétisation des actifs, à la modernisation des services ou à d'autres initiatives d'épargne responsables. Si le gouvernement tarde à examiner les programmes dans ces objectifs, tout effort visant à équilibrer le budget à la fin du mandat du gouvernement ne permettra pas d'entraîner des résultats assez rapidement pour que ceux-ci soient utiles;
- adopter un plan financier crédible pour atteindre l'équilibre budgétaire à une date précise conformément à un objectif qu'a énoncé le gouvernement pendant les élections, soit de faire en sorte que toute directive sur les dépenses déficitaires vise à réduire le ratio de la dette au produit intérieur brut tout en favorisant l'atteinte de l'équilibre budgétaire.